



## Ferrières-Saint-Mary en chiffres

- Superficie : 19,17 km<sup>2</sup> (1917 ha)
- Altitude : de 633 m (minimum) à 1.180 m (point culminant Le Mont Journal)
- 10 villages (Ferrières ; Chabrial ; Labro ; Lachaud ; Le Ventoux ; L'Usclade ; Mousteroux ; Signalade ; Saint-Mary-le-Cros et Videt)
- Population : 248 Hab. en 2020 / 246 en 2018
- Densité de population : 13 habitants/km<sup>2</sup>
- 2 naissances en 2020
- 3 commerces de proximité (boulangerie, Vival, hôtel/bar/restaurant/tabac)
- 1 camping
- 1 parc de 7 chalets tout équipés
- 17 Km de voie communale
- 32 km pour 4 sentiers principaux de randonnées
  - 3,5 km : La Chapeloune ;
  - 6 km : Les Gorges de La Bouzaire ;
  - 12 Km : St-Mary le Cros et le Mont Journal ;
  - 10,5 Km : La Vallée de Valjouze)
- 3 églises
- 3 points de vues exceptionnel dont un à 380 degrés (Le Mont-journal)
- 13 curiosités et petits patrimoines (fontaines, fours, chaire de Saint Mary...)

## Le retour du marché



Tous les jeudis de juillet à septembre, de 17h00 à 19h00, venez découvrir notre marché et nos producteurs locaux, dans un cadre bucolique sur les bords de l'Alagnon au cœur du bourg de Ferrières (Stationnement sur la place du village derrière le monument aux morts) et à proximité de nos commerces sédentaires (bar/restaurant/hôtel des voyageurs ; supérette le Vival et la boulangerie)

## Commune partenaire du Parc des Volcans d'Auvergne



Ferrières-Saint-Mary a rejoint la grande famille du Parc Régional Naturel des Volcans comme commune partenaire depuis le 1<sup>er</sup> mars, après le vote unanime du conseil municipal le 28 novembre dernier puis celui du Conseil syndical du Parc des Volcans le 18 février 2021. Ce partenariat logique réside sur la volonté de développer l'attractivité touristique de la commune par le partage des valeurs sur le développement durable et le respect environnemental.



Le maire Franck de Magalhaes signant la charte de partenariat avec le Président du parc des Volcans Lionel Chauvin, entouré du Président de Hautes Terres Communauté Didier Achalme, Louis Giscard d'Estaing conseiller régional et des deux sénateurs du Cantal Bernard Delcros et Stéphane Sautarel

## Ferrières-Saint-Mary en mouvement

2 chantiers majeurs pour l'attractivité de notre commune

### Rénovation du camping « les vigeaires » à Ferrières



Le camping municipal « Les Vigeaires » s'est donné un coup de neuf ! Le Bloc sanitaire a été entièrement refait aux normes, avec l'aide de nombreux bénévoles qui ont souhaité contribuer civiquement à sa rénovation et à sa mise en accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) qui sera ouvert de juin à septembre.

De nouveau ouvert depuis le 15 juin, ce camping vert à proximité de l'Alagnon peut accueillir sur ses 66 emplacements délimités par de la végétation, tentes, caravanes mais aussi camping-cars qui peuvent désormais utiliser la zone de vidanges créée à cet effet.

Partenaire du réseau « Camping-car Park » et de « Camping de mon Village », la zone de stationnement du camping est désormais ouverte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an, comme les 7 chalets qui restent en gestion communale directe.

Prix journalier par emplacement : 13 euros (hors taxe de séjour) du 15 juillet au 31 août/ 12 euros en juin/ juillet/ septembre et 10 euros pour les autres mois.

Prix pour pèlerin Saint-Jacques-de-Compostelle/ randonneur ou VTTiste : 6 euros par jour.

Prix Chalet pour 4 personnes : 60 euros/jour 80 euros/2 jours dont week-end. 330 euros la semaine en haute saison (180 euros en basse saison).

### Rénovation de la salle polyvalente



La rénovation et la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la salle polyvalente de Ferrières débutée en mars se terminera début août. De nombreuses personnalités sont venues suivre le chantier, comme la sous-préfète Monique Cabour ou le sénateur Stéphane Sautarel. Cette salle permettra d'accueillir une centaine de personnes pour des spectacles notamment de Hautes Terres Communautés afin de développer l'attractivité de la commune, tout en continuant à être à la disposition des associations et des habitants.

Le 14 décembre, mise en route de la nouvelle pompe pour la station de captage d'eau de Lusclade, a mobilisé tous nos agents communaux, de nombreux élus mais aussi des bénévoles comme Richard Roche.



Cérémonies d'hommage aux morts pour la France le 19 mars et le 8 mai aux monuments aux morts de Ferrières de Lusclade et de Valjouze avec Eric Job Maire de Valjouze et Vice-président de Hautes Terres Tourisme



Magnifique œuvre de Pierre BOUDET qui offre à la commune un « Saint Mary » grandeur nature qui va trouver sa place cet été au sommet du Mont Journal, point culminant de la commune et de la planèze de Saint Flour et où le saint homme a prêché le christianisme au Illeme siècle.

## de FERRIÈRES-SAINT-MARY De l'Alagnon au Mont Journal

### INFOS PRATIQUES

#### Horaires de la mairie et agence Postale

04 71 20 61 88

commune.ferrierestmary@orange.fr

- lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/12h - 13h/15h30
- mercredi 8h/12h
- le maire reçoit tous les lundis en mairie de 16h à 18h

#### Gendarmerie de Massiac

04 71 23 02 92

#### Pompiers de Neussargues en Pinatelle

04 71 20 05 81

#### Hautes Terres Communauté

04 71 20 22 62

contact@hautesterres.fr

#### Hautes Terres Tourisme

04 71 20 09 47

contact@hautesterrestourisme.fr

#### Sous-Préfecture de St-Flour

04 71 60 02 03

#### Marché de Ferrières

tous les jeudis de 17h à 19h

terrain de boules

de juillet à septembre

04 71 20 61 88

Supérette Vival 04 71 20 60 37

Bar/restaurant/tabac

Hôtel des Voyageurs

04 71 20 60 24

Boulangerie/pâtisserie

04 71 20 57 93

NAISSANCES SUR LA COMMUNE

• Donovan COHAUT le 5 avril 2021



## Le mot du maire

Que de changements et de chantiers entrepris, un an seulement après les élections municipales !

Désormais Ferrières est prêt à accueillir les estivants !

Le camping et son bloc sanitaire a été rénové avant son ouverture le 15 juin grâce à l'appui et la participation de nombre d'entre vous, élus, volontaires bénévoles. Merci à tous !

Nous avons également rejoint le réseau Camping-Car Park et son label « camping de mon Village » permettant de cibler leurs 250 000 adhérents, d'étendre la haute saison touristique au 30 septembre, de recevoir les camping-cars grâce au nouveau point de vidange et de rendre l'aire de stationnement ouvert toute l'année, 24H/24, 7 jours/7.

La nouvelle salle polyvalente devrait être terminée pour le début août ce qui nous permettra de recevoir des manifestations culturelles de Hautes Terres Communauté. En attendant, nous avons remis en route le marché de produits locaux tous les jeudis de cet été de 17H à 19H mais sur le terrain de boules, plus bucolique avec l'Alagnon afin de permettre aux estivants de stationner sur la place du village.

Nous travaillons de nouveau avec Hautes Terres Tourisme, notamment pour l'entretien de nos sentiers de randonnée et nous avons rejoint la grande famille du Parc des Volcans comme commune partenaire depuis le 1<sup>er</sup> mars.

L'embellissement de nos villages par le fleurissement a été entrepris. Ce qui nous permettra de candidater pour l'obtention du label de qualité de vie et environnemental bien connu « Villages Fleuris ».

Enfin, un grand merci à Pierre BOUDET, notre sculpteur, qui a offert à la commune une statue grandeur nature de Saint Mary, désormais implanté par les membres de la dynamique association « Autour du Mont Journal » au sommet du point culminant de notre belle commune à 1 180 mètres, à côté de la croix. Je ne doute pas que cette magnifique œuvre devienne un symbole fort de Ferrières-Saint-Mary, en attendant le retour programmé du bras reliquaire du Saint, classé monument historique, au sein de l'église de Ferrières dans une armoire sécurisée.

Enfin, le chantier de rénovation de l'ancienne école de Lusclade devrait commencer fin d'année 2021.

Au nom du Conseil Municipal, bon été à tous à Ferrières-Saint-Mary !

Le Maire, Franck de MAGALHAES

# Un budget ambitieux pour 2021



Le budget communal de Ferrières-Saint-Mary de 2021 met en avant un **endettement modéré** de la commune et un **ambitieux plan d'investissement pour 2021/2022** : Rénovation et mise en accessibilité de la salle polyvalente de Ferrières (211.832 euros), du bloc sanitaire du camping des Vigeaires (65.650 euros), de l'ancienne école communale de Lusclade (39.890 euros), mais aussi l'adressage (20.000 euros) qui se terminera après consultation finale de la population sur les noms de rues cet automne.

Le budget communal 2021 présente ainsi une Section de Fonctionnement de 698.306 euros et la Section Investissement 572.270 euros, soit un total de 1.270.576 euros, en progression par rapport à l'année dernière grâce notamment à l'apport des différentes demandes de subvention du maire (DETR, DSIL, Région Auvergne Rhône Alpes et Département du Cantal...)

| SECTION EXPLOITATION                                       | DÉPENSES 2020         | RECETTES 2020         |
|--|-----------------------|-----------------------|
| CRÉDITS VOTÉS  | 698.306,01 €          | 336.936,29 €          |
| RÉSULTATS D'EXPLOITATION REPORTÉS                          |                       | 361.369,72 €          |
| TOTAL SECTION  | 698.306,01 €          | 698.306,01 €          |
| SECTION INVESTISSEMENT                                     | DÉPENSES              | RECETTES              |
| CRÉDITS VOTÉS  | 572.270,18 €          | 547.860,49 €          |
| SOLDES D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉS |                       | 24.409,69 €           |
| TOTAL SECTION  | 572.270,18 €          | 572.270,18 €          |
| <b>TOTAL DU BUDGET</b>                                     | <b>1.270.576,19 €</b> | <b>1.270.576,19 €</b> |

Le nouveau budget fusionné « Eau et Assainissement », voté également à l'unanimité est désormais équilibré entre recettes et dépenses pour un budget global prévisionnel de 299.830 euros, avec une Section de Fonctionnement de 113.732 euros et une Section Investissement de 168.097 euros.

**Les taux d'imposition restent inchangés, sans augmentation d'impôts.**



Des rives de l'Alagnon et de ses affluents à 633 mètres d'altitude jusqu'à son point culminant à 1183 mètres au Mont Journal, s'étend la commune de Ferrières-Saint-Mary sur 1917 hectares, dix villages, trois églises et 32 kilomètres de sentiers de randonnées.

Commune à trois étages (vallée Natura 2000/étage boisée/plateau), partez à la découverte de la vallée de l'Alagnon, et de ses affluents, la Bouzaire et Valjouze, puis grimpez pour traverser l'étage forestier où sur les versants (Adret) du plateau du Cézallier cantalien se dressaient autrefois les terrasses agricoles « les palhàs » avant d'atteindre les plateaux de la planèze de Saint-Flour ou du Cézallier à plus de 1000 mètres.

Trois circuits principaux vous permettent de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire communal si diversifié.

# Balades à Ferrières-Saint-Mary

## Pays de rivières et de montagnes

**Circuit « sur les pas de Saint Mary autour du Mont-Journal »**  
Boucle de 16 Km (pédestre et VTT) – 5 h

Départ place du bourg de Ferrière : prendre la rue qui suit la rivière Alagnon en direction de Massiac. On passe à côté d'un béal alimentant l'ancienne carderie. Suivre le chemin qui passe à gauche du cimetière. Traverser le pont sur l'Alagnon.

- Continuer le chemin en bordure des prairies. Passer sous le pont de chemin de fer. Poursuivre en suivant le chemin en pente en sous-bois. Laisser sur la gauche le chemin du **rocher de l'Ermitage** de Saint Mary (située à 5 mn).
- Continuer la montée jusqu'à Saint-Mary.
- Eglise Romane de Saint-Mary classée aux Monuments Historiques** du IX<sup>ème</sup> siècle bâtie sur le site de la tombe du saint évangéliste de la Haute Auvergne. Après la visite emprunté le chemin goudronné qui monte jusqu'au plateau (Planèze de Saint-Flour). Traverser le village de Lachau et suivre la route jusqu'à la fontaine « Saint Austreimoine » en direction de Videt.
- Découvrir la **fontaine mérovingienne de « Saint Austreimoine »** puis prendre sur la droite en direction du Mont Journal en le contournant en direction de la « **chaire** » de **saint Mary**.
- Arriver sur la « chaire » de Saint-Mary. Revenir sur ses pas pour prendre sur la droite le **Mont Journal**.
- Sommet du Mont Journal point culminant de la planèze de Saint-Flour à 1.883 m. Panorama à 360 degrés. Croix et **Sculpture de Saint Mary** prêchant (œuvre de Pierre BOUDET).
- Descente sur l'autre versant, face aux monts du Cantal.
- Prendre la direction du village du **Ventoux**.
- Tourner à droite en direction du village **Chabrial**.
- Descente en direction de Ferrières par un chemin qui longe les prairies puis les bois.



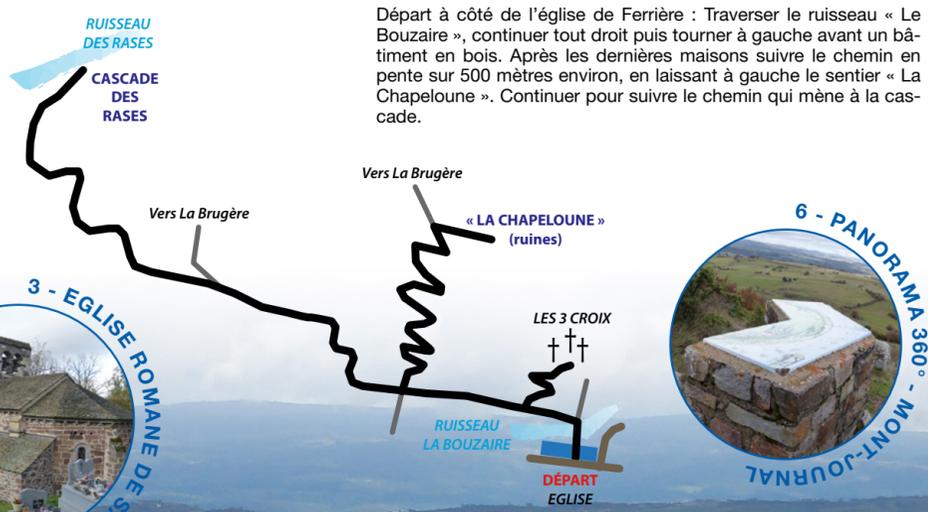
**Circuit « Les Trois Croix »** (Aller et retour 800 mètres 20 mn) - « La Chapeloune » (Aller et retour 2 km – 45 mn)

Départ à côté de l'église de Ferrière : Traverser le ruisseau « Le Bouzaire » venant du Cézallier cantalien, continuer tout droit puis tourner à gauche avant un bâtiment en bois. Après les dernières maisons suivre le chemin en pente sur 100 mètres environ

- Un petit sentier permet d'accéder aux **Trois Croix** avec vue imprenable sur le village de Ferrières.
- Reprendre et monter le chemin en pente sur 200 mètres environ puis tourner à droite.
- Prendre le sentier en forte pente puis série de lacets dans la montée en sous-bois. Il s'agit d'un ancien sentier d'exploitation quand ce territoire était exploité en terrasse agricole appelé **palhàs** (Voir à Molompize), d'où présence de ruines de murets agricoles (le fond de vallée était en verger et les pentes les plus pentues étaient en vigne).
- Au sommet, prendre à droite et arrivée sur les ruines de la tour de guet médiévale de ferrières et de son ancienne chapelle, d'où le nom de « **Chapeloune** » qui dominait la vallée de l'Alagnon.

**Circuit « La cascade des Rases »**  
(aller et retour 4 Km – 1 heure15)

Départ à côté de l'église de Ferrière : Traverser le ruisseau « Le Bouzaire », continuer tout droit puis tourner à gauche avant un bâtiment en bois. Après les dernières maisons suivre le chemin en pente sur 500 mètres environ, en laissant à gauche le sentier « La Chapeloune ». Continuer pour suivre le chemin qui mène à la cascade.



**Le saviez-vous ? Ferrières est située dans la zone Natura 2000 du Haut Alagnon**

La présence de la Loutre et Ecrevisse à pattes blanches a justifié la désignation de la Haute Vallée de l'Alagnon d'intérêt écologique qui se renforce par la présence de 3 poissons : le Chabot, la Lamproie de planer et le Saumon. La zone présente aussi 12 habitats naturels dont deux habitats forestiers d'intérêt prioritaire comme les forêts de Frênes et d'Aulnes.